

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 4.

Prix du numéro, 7 centimes. — Annonces, la ligne, 7 centimes.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 JANVIER 1877

PRIME À NOS ABONNÉS

A nos abonnés qui auront payé, d'ici au 1er mars prochain, leur abonnement jusqu'au 1er juillet prochain, nous offrons une prime magnifique. C'est une chromo-lithographie de 24 pouces par 15. Le sujet est tout-à-fait canadien et porte un cachet entièrement local. Ce tableau représente un club de marcheurs à la raquette : les *Tuques-Bleues* de Montréal. Ils viennent de faire une longue course et sont arrivés dans la soirée auprès d'une habitation, sur le revers de la montagne. On les voit dispersés par groupes, les uns assis sur des morceaux de bois empilés, la plupart encore debout, les pieds chaussés de la raquette. Plusieurs sont assis près d'un feu allumé en plein air ; les reflets du brâsier produisent une traînée lumineuse qui illumine la figure d'une partie des marcheurs. Dans le fond du tableau se trouve la montagne couverte de neiges. L'ensemble est d'un effet saisissant.

Nous croyons que nos abonnés se hâteront de se prévaloir de l'offre que nous leur faisons, et se procureront cette lithographie en payant six mois de leur abonnement à l'avance.

SOMMAIRE

Un discours. — Napoléon III et Antonelli. — Nos gravures : La Roumanie ; La nouvelle flèche de la cathédrale de Rouen ; La chanson du vieux marin ; Les membres de la Conférence européenne. — Une découverte importante. — Coutumes anglaises de Noël, par J. M. Lemoine. — Lettres parisiennes : une noce, par Th. B. de la Guierche. — L'Acadie, par R. de Senneky. — Saint-Hyacinthe. — Poésie : les Enfants, par W. Chapman. — Histoire de Grand Monde, par Victor Cherbuliez (suite). — Les sensations d'un guillotiné. — Une voix d'Orient. — Bulletin des dernières nouvelles. — Nouvelles diverses. — Les échecs (fin des règles). — Le jeu de Dames.

GRAVURES : La cathédrale de Rouen, avec sa flèche récemment achevée ; Les membres de la Conférence européenne ; Types et uniformes de la Roumanie ; Le premier pas ; La chanson du vieux marin — illustrée par Gustave Doré.

UN DISCOURS

Nous donnons plus loin une traduction du charmant discours prononcé dernièrement au *National Club* de Toronto, par Lord Dufferin. C'est un morceau de haut goût et un vrai modèle du genre, comme tout ce qui vient de l'intelligence de notre Gouverneur-Général.

Jusqu'à ce jour, lord Dufferin nous avait permis de sonder la profondeur de son intelligence ; ses discours avaient presque toujours une portée philosophique. On aurait pu croire que son talent, très-souple, très-varié, dédaignait les sujets plus modestes et plus agréables. Mais lord Dufferin s'est révélé à nous comme maître dans l'art de discourir d'une façon plaisante, entre la poire et le fromage. On sait qu'il entre dans l'usage anglais, et maintenant dans ceux de notre pays, de couronner tout dîner par des discours plus ou moins réussis, comme si l'éloquence devait couler avec le vin et jaillir du fond d'un verre. Lord Dufferin nous a donné un vrai modèle d'*after-dinner speech*. La bonne plaisanterie y donne la main aux idées justes ; la forme soignée sert de cadre à des aperçus pleins de finesse et d'esprit.

Lord Dufferin donne un grand exemple à ceux qui prennent la parole en public. Tandis que des individus s'abandonnent à

toutes les audaces et les élans de prétendues improvisations, notre Gouverneur, ayant conscience des grandes difficultés du métier de la parole, n'ouvre jamais la bouche sans être préparé à soutenir sa réputation et à instruire ses auditeurs.

Dans son discours au *National Club*, lord Dufferin a fini ce que nous pourrions appeler son cours de droit constitutionnel. Depuis qu'il est parmi nous, il s'est plu, en différentes occasions, à expliquer, à commenter notre constitution, à en vanter les avantages en la comparant avec celle des autres pays. Personne mieux que lui n'a accompli cette tâche avec plus de clarté et de sens philosophique. C'est le plus grand vulgarisateur d'idées abstraites que nous connaissons. Il a un art esquis de mettre à la portée de tous ces sujets difficiles à comprendre, et que tant d'écrivains entourent de nuages en voulant les expliquer. A Toronto, lord Dufferin, en parlant de la position de gouverneur-général, a complété son cours.

Nous est avis que les discours réunis de lord Dufferin à Halifax, à Toronto en 1874, à Toronto en 1877, à Chicago, forment les meilleurs commentaires que nous ayons sur notre constitution.

Messieurs,

Je vous assure que c'est avec les sentiments de la plus profonde gratitude que je me lève pour reconnaître la manière cordiale avec laquelle vous avez bien voulu boire à ma santé. Des témoignages comme ceux que vous venez d'offrir de votre confiance et de vos bonnes dispositions à mon égard, constituent le meilleur encouragement pour qui se trouve dans la situation que j'occupe, car ils me donnent l'assurance que je n'ai pas failli, en ce qui forme l'un des plus chers et des plus pressants desirs de mon cœur : mériter et obtenir le bon vouloir et l'attachement de ceux que j'ai été chargé de servir par ma Souveraineté. (Appl.)

Empêché tel que l'est nécessairement le représentant de la Couronne, par l'essence même de ses attributions, de se mêler activement au mouvement politique, et de marquer la plus légère apparence de prédilection pour l'un ou l'autre des partis, ses fonctions étant d'un caractère plutôt négatif que positif, et la routine de ses devoirs ordinaires manquant d'un vif intérêt, il ne lui reste naturellement que très peu de points où il puisse venir en contact intime avec ceux dont les intérêts, le bien-être et la prospérité sont néanmoins le but vers lequel il dirige tous ses moyens et son énergie. (Écoutez ! écoutez !)

Dans ces circonstances, son plaisir et son orgueil sont d'autant plus grands lorsqu'il voit que ses efforts obscurs pour remplir son devoir et faire le bien du pays auquel il est attaché, ont attiré l'attention ou les éloges de ceux dont il a l'ambition de gagner et de conserver l'estime. Ses principaux travaux consistent plutôt à prévenir le mal qu'à accomplir un bien substantiel ; et même pour ce qui est de ses discours publics, qui, plus que toute autre chose, jettent un peu de lumière sur son individualité dans l'ombre, ainsi que je l'ai observé l'autre jour au Conseil-de-Ville, la meilleure partie de ces discours, pour adopter un privilège de mon pays, est ce qu'on passe sous silence. (Rires.) De fait, le chef de l'Etat, sous un régime constitutionnel, est le dépositaire de ce qui est un pouvoir latent, quoiqu'il soit indubitablement de grande importance—pouvoir auquel il n'est jamais permis de devenir actif, sous les auspices d'une sage direction parlementaire, et ses fonctions ordinaires sont fort analogues à celles de l'humble fonctionnaire qu'on voit surveiller l'opération de quelque masse compliquée de mécanismes que la vapeur met en mouvement. (Rires.) Cet homme marche portant à la main un petit vaisseau qui contient un peu d'huile (rires), et il en verse une goutte ici, une goutte là, suivant le besoin, et toute sa vigilance n'a pas pour but plus élevé que de préserver les rouages de l'introduction de déchets de mouture (*dust grits*), (rires), ou autres corps étrangers.

Mais, messieurs, qu'est-ce que je disais là ? Voyez comme il est facile, pour qui est sans dé-

fiance, de laisser échapper une expression ambiguë (rires), une expression qui, je n'ai pas besoin de vous l'assurer, est entièrement innocente de toute signification politique (rires). Mais je dois dire que loin d'avoir sujet de me plaindre que mes humbles efforts, tels qu'ils sont, n'aient pas été justement appréciés, je ne suis seulement que trop sensible à vos bontés, et les généreuses dispositions du peuple du Canada à prendre l'intention pour le fait, a produit pour moi une somme de bonne volonté et d'approbation bien au-delà de mes mérites ; la démonstration actuelle et les choses agréables qui viennent d'être dites, l'attestent pleinement. (Appl.) Il serait incapable de tout sentiment de reconnaissance, celui dans le cœur duquel de telles marques de confiance n'exciteraient pas un désir encore plus ardent de faire son devoir, et d'employer toutes ses forces au service de ceux qui sont si disposés à pardonner ses erreurs et à récompenser ses efforts. (Appl.) Et, messieurs, ici il doit m'être permis de dire que je ne considère pas comme une petite partie de ma bonne fortune, le fait que mon passage au Canada ait lieu au moment où ce pays est probablement à faire, vers l'établissement de son prestige, de sa stabilité et de son importance, un des plus grands pas qui aient jusqu'ici été mentionnés dans son histoire. (Appl.)

L'observateur même étranger n'a pu manquer de remarquer avec quelle assurance le Canada affirme graduellement sa position comme l'une des sociétés les plus importantes du monde civilisé. (Appl.) Cette circonstance a eu un effet très-sensible sur l'opinion publique tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Malgré cette préoccupation pour leurs propres affaires qui est naturelle à toutes les nations, le Canada, en plusieurs occasions, n'a pas seulement attiré les sympathies, mais a forcé l'admiration et l'attention des hommes sérieux des deux pays. Ses systèmes scolaires, son organisation fédérale, ses institutions municipales, ses règlements maritimes ont été souvent cités dans les dernières années par des hommes d'Etat anglais d'autorité et de distinction comme dignes d'imitation et d'exemple. (Appl.) Quant aux Etats-Unis, bien qu'ils puissent être trop fiers pour l'avouer, il n'y a pas un citoyen de la République voisine qui n'envie le fonctionnement aisé et harmonieux de nos institutions bien équilibrées et heureusement ordonnées. (Appl.)

Je suis très-certain d'une chose, c'est qu'il n'est point un citoyen américain, de l'Atlantique au Pacifique, qui ne serait pas content à l'heure actuelle de donner la moitié de sa fortune, et peut-être beaucoup plus, pour avoir cette chose utile et si commode, un Gouverneur-Général. (Rires.) Vraiment, l'acquisition par les Etats-Unis d'un personnage aussi précieux paraît depuis quelque temps être d'une nécessité tellement de premier ordre—elle serait un si excellent moyen de résoudre leurs difficultés intérieures, et de remédier aux défauts de leur machine gouvernementale, que j'ai été extrêmement inquiet (rires)—pour passer aussi près de la frontière qu'il m'a fallu le faire en venant ici. Personne ne sait ce qui peut arriver dans le cas d'un peuple sous l'influence d'une telle tentation. Des enlèvements ont eu quelquefois pour cause l'amour aussi bien que la haine. De fait, les paisibles cérémonies d'un mariage moderne ne sont que la faible reproduction du procédé bien plus vif de la capture—(rires)—par lequel on obtenait une épouse en des temps primitifs.

Qui sait combien de millions d'adhérents M. M. Tilden et Hayes peuvent placer en ligne de bataille, et quelle agonie ces soldats endureraient sous l'effet de la crise politique actuelle ? (Rires.) Un gouverneur-général anglais ! quelle manière de trancher le nœud gordien ! (Rires prolongés). Et si près ! la rivière seule à traverser. Une canonnière, une garde de sergent, et la chose est faite. (Rires prolongés.) Une personne dégagee de tous les intérêts de partis et des passions politiques (écoutez ! écoutez !) qui ne puisse jamais devenir plus forte que le parlement du peuple ou diviser le vote national. (Appl.) Un représentant de tout ce qui est auguste et stable dans le gouvernement, l'histoire et les traditions du pays ; incapable d'esprit de parti et élevé bien au-dessus de l'atmosphère de la faction ; sans adhérents à récompenser ni ennemis à chasser des bureaux publics ; docile aux suggestions de ses ministres et donnant au peuple la conviction qu'il saura renvoyer une administration ou dissoudre un parlement lorsqu'ils auront trahi sa confiance. (Appl.) Voilà ce que nous avons et ce qui manque aux Etats-Unis.

Vraiment, messieurs, je crois que je ferais mieux de me rapprocher du pôle Nord (rires pro-

longés), car je suis convaincu que vous me croirez, si je vous dis, qu'après avoir constaté, pendant plusieurs années, combien est bonne et affable la population du Canada (appl.), qu'après avoir eu l'occasion d'affirmer combien est grand l'honneur de se trouver attaché à un pays si plein d'avenir (appl. redoublés), je ne consentirai jamais, ni par la force ni par la victoire, à prendre place, ne fût-ce que pour un instant, sur le fauteuil présidentiel des Etats-Unis (applaudissements.)

J'ai un attachement si profond pour le Canada, que la dignité de Pacha de la Bulgarie ne me tenterait pas (rires), lors même qu'on m'offrirait un palais monté à la mode d'Orient (rires), et que lady Dufferin me donnerait son consentement, ce qui est douteux (rires prolongés).

En terminant, je propose la santé du club national et de son président.

NAPOLÉON III ET ANTONELLI

On sait quelle lutte terrible ces deux hommes se sont livrée pendant les quinze dernières années de l'empire. Dans tous ses projets contre la papauté, Napoléon a toujours trouvé sur son chemin le cardinal Antonelli, déjouant ses ruses, démasquant ses projets et bravant les colères de celui qui fut un temps si puissant. C'étaient des adversaires de longue date. Dès 1830, Napoléon avait trouvé Antonelli sur son chemin. Il venait d'être nommé délégué à Macerata, dit un des biographes d'Antonelli, quand les deux fils de la reine Hortense, dont le plus jeune, mais le premier par l'ascendant qu'il exerçait sur son aîné, devait être un jour Napoléon III, s'étant mis à la tête de bandes révolutionnaires, marchèrent sur Civita-Castellana. Cette ville prise, Rome était aux deux aventuriers : ils y comptaient du moins. Mais ils avaient compté sans la vigilance et sans l'énergie du jeune délégué. La criminelle entreprise finit honteusement. L'aîné des deux princes Bonaparte était bientôt emporté par je ne sais quelle maladie, et le second se réservait à d'autres aventures.

Dieu venait de mettre pour la première fois en face l'un de l'autre deux hommes qui devaient tenir le monde attentif à leur lutte de vingt années, Antonelli et Napoléon III. Comme deux athlètes avant d'engager l'action, se mesurant du regard, les deux adversaires venaient de se connaître dans cette affaire d'un instant. Le futur Napoléon III était déjà ce qu'il devait être toujours, un aventurier doublé d'un rêveur, une âme sans foi, un cœur sans amour et sans principes et un esprit plein de chimères. Il avait adressé à Grégoire XVI une lettre où il le sommait de renoncer à la souveraineté temporelle pour devenir plus libre de vaquer tout entier aux soins du gouvernement des âmes. Cette lettre, que Napoléon III devait refaire tant de fois pour Pie IX, Grégoire XVI n'y avait pas répondu. Première blessure à une vanité qui devait recevoir bien d'autres blessures pareilles. Mais ce n'était pas tout. Précédemment, Louis Bonaparte (comme on l'appelait alors) avait dû quitter Rome après avoir, au jour de la réunion du Conclave, couvert son cheval d'un cabraque tricolore. Antonelli devait un jour retrouver le même homme avec ses trois couleurs et leur signification, et ses conseils de sagesse offerts et plus volontiers imposés au vicaire de Jésus-Christ. Napoléon III devait retrouver Antonelli toujours vigilant, toujours pénétrant, toujours triomphant, j'ose le dire après sa